



Heureux comme un technologue en France

Philippe Berterottière

Président-directeur-général de GTT

Le groupe GTT est issu de la fusion de Gaztransport et de Technigaz en 1994. Deux sociétés françaises qui s'étaient, au préalable, concurrencées pendant plus de trente ans sur les technologies de cuves de méthaniers, faisant ainsi le jeu d'une technologie norvégienne concurrente reposant sur des cuves en forme de sphères. Aujourd'hui, GTT conçoit des technologies, les met à disposition des chantiers navals, fournit à ces derniers l'ingénierie de détail des cuves et homologue les fournisseurs de matériaux nécessaires à la construction de ses systèmes. GTT fournit, par ailleurs, une assistance sur site pour aider le chantier naval à construire ces cuves.

Au fil des années, GTT a complété son offre avec différents services, telles que la formation, le conseil, l'assistance à la maintenance, ou encore les tests pour accompagner les armateurs dans leur développement. Plus récemment, le groupe a étendu son expertise aux solutions digitales permettant d'optimiser le fonctionnement des cuves, ainsi que des navires. Enfin, aujourd'hui, il s'intéresse à l'hydrogène, en travaillant sur la conception d'un navire capable de transporter de l'hydrogène liquide, ainsi qu'en développant, par le biais de sa filiale Elogen, une technologie d'électrolyse à membrane pour produire de l'hydrogène vert.

En concevant tous les méthaniers construits actuellement, GTT s'impose comme une indiscutable réussite de l'excellence technologique française, enviée et copiée (sans succès jusqu'à présent) par les très grands pays de construction navale actuels. Cette réussite est le fruit d'une formidable audace et d'une grande persévérance de la part des jeunes sociétés à l'origine du groupe GTT, sur un marché de pionniers, particulièrement difficile. Mais, pour que Gaztransport et Technigaz survivent dans ce contexte, il aura fallu, par ailleurs, que de grands actionnaires français les soutiennent et les accompagnent pendant de nombreuses années.

Fort de son histoire de soixante ans en France, le groupe GTT sait ce qu'il doit à son pays que d'autres n'ont pas.

Aujourd'hui, quelles sont les forces de l'écosystème navals français du point de vue de GTT ?

Tout d'abord, les sociétés technologiques françaises comme GTT peuvent s'appuyer, aujourd'hui comme hier, sur la qualité des ingénieurs français. La France a été et reste un très grand pays d'architectes navals, même si le déclin des chantiers navals nationaux réduit le nombre de débouchés dans cette profession. Les technologies de construction navale nécessitent un spectre de spécialités très variées : les matériaux, le génie des procédés des gaz, tous les jours de plus en plus de numérique, etc., autant de spécialités qui sont enseignées dans les écoles d'ingénieurs françaises.

Aujourd'hui, les écoles d'ingénieurs se rapprochent de plus en plus des universités, sous la pression de l'État. Les questions de visibilité internationale contribuent fortement à cette évolution. Mais aussi et surtout, la nécessité d'engager toujours plus de moyens, en enseignants, en laboratoires, dans les formations supérieures et de ne pas limiter ces moyens à un trop petit nombre d'étudiants. Ce début d'hybridation offre à certains élèves ingénieurs la possibilité de s'investir dans des recherches fondamentales. On peut espérer que les entreprises françaises feront à l'avenir un plus grand cas de ces docteurs-ingénieurs qu'elles ne l'ont fait dans le passé, contrairement à d'autres pays comme les États-Unis et l'Allemagne. Pour une entreprise réellement engagée dans des efforts de recherche et développement importants, qui vont demander du temps et des compétences (bien avant les ressources financières), ces profils sont très précieux et peuvent s'avérer critiques.

Le second point fort de notre écosystème est la fiscalité. Il est bien étrange de dire cela dans le pays qui a le taux d'imposition le plus élevé au monde... Mais, ce même pays a créé le Crédit Impôt Recherche (CIR), qui subventionne à un taux significatif (30 % parfois 60 %) les dépenses de recherche et développement (R&D). Le CIR a par ailleurs l'immense avantage de laisser l'entreprise choisir elle-même ses sujets de R&D, en fonction de sa stratégie, de sa compréhension des marchés, de ses concurrents, de ses opportunités. D'aucuns disent que système pêche par un contrôle trop étroit : je suis pour ma part convaincu que l'ampleur du mécanisme le justifie.

Le deuxième aspect positif du système fiscal français est l'imposition sur les revenus des brevets, faible en comparaison à de nombreux pays, et véritable incitation au commerce de technologies brevetées. Cela étant dit, notre pays est toujours loin derrière l'Allemagne en nombre de brevets déposés, et un pays



Les entreprises françaises leaders à l'international

comme les États-Unis tire des revenus considérables de ses brevets. Si le système est là, bien des entreprises françaises ne s'en sont pas encore saisies. C'est particulièrement vrai des entreprises de taille intermédiaire qui peuvent avoir quelques brevets défensifs mais ne cherchent pas à investir de façon continue et offensive dans la propriété intellectuelle, pour mieux vendre leurs produits ou pour monétiser leurs technologies.

La conjonction de la qualité des ingénieurs et d'une fiscalité sur l'innovation particulièrement avantageuse créent des conditions éminemment favorables à l'innovation en France. Une société technologique comme GTT en bénéficie pleinement.

Mais, la France a aussi ses faiblesses. Pour GTT, la première est de trouver les techniciens expérimentés dont nous avons besoin en bureau d'étude, en laboratoire, sur les chantiers, dans l'informatique. Les réformes sur l'apprentissage et les aides de l'État en la matière ont certes amélioré la situation pour ce qui est du recrutement de très jeunes collaborateurs. Mais, la difficulté à trouver des techniciens confirmés perdure.

On parle beaucoup de réindustrialisation de notre pays, et une entreprise comme GTT -qui développe les technologies et les met à disposition de partenaires, aujourd'hui étrangers- aimerait beaucoup pouvoir mettre celles-ci à disposition d'entreprises françaises. Pourtant, à chaque fois que l'occasion s'est présentée, la discussion a tourné court : un compte d'exploitation trop fragile, une activité trop précaire et un coût du travail trop élevé qui n'incitent pas à adopter nos technologies et à s'équiper de l'outillage nécessaire pour se lancer dans l'aventure.

GTT est en mesure d'analyser le coût de construction de ses technologies à travers le monde. Pour ce faire, il convient de connaître le coût des matériaux nécessaires à nos systèmes ainsi que le coût de la main d'œuvre, fondé sur les spécialités mobilisées par le partenaire industriel, le coût horaire de ces spécialités et le temps passé. De façon surprenante, nous constatons que le coût horaire en Corée n'est pas loin de rivaliser avec son équivalent en France. Les charges sociales sont cependant beaucoup plus faibles là-bas. De la même façon, en Chine, le coût horaire ne constitue plus un avantage déterminant. L'élément favorable à la Corée est la productivité de ses travailleurs, deux fois supérieure à celle constatée partout en Europe.

Améliorer la productivité, pour faire revenir l'industrie en France, n'est pas une mince affaire. Cela passe par un niveau très élevé de qualification de la main d'œuvre et la capacité à garder cette main d'œuvre.

Un groupe technologique comme GTT se trouve heureux en France, pays qui soutient et encourage fortement l'innovation. Pour passer à l'étape industrielle, phase que GTT aborde avec l'assemblage des électrolyseurs en grande série, certaines évolutions d'ampleur devront toutefois être mises en place : pour l'apprentissage c'est fait, pour les charges sociales et l'assouplissement de certaines normes sociales, il faut aller plus loin. Plus vite.